

A man and a woman, both wearing aprons, are looking at a tablet together in a bakery. The man is pointing at the screen while the woman holds the tablet. They are surrounded by various breads and pastries on shelves in the background and on a counter in the foreground.

INITIATIVE POUR L'ACCÈS DES PME AUX FINANCEMENTS



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

L'Initiative pour l'accès des PME aux financements a pour but de soutenir des centaines de PME et de préserver des milliers d'emplois dans les pays voisins de l'Union européenne.



POURQUOI LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ?

Partout dans le monde, les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale de l'économie. Elles constituent la majorité des entreprises à l'échelle planétaire et contribuent de manière décisive à la création d'emplois et au développement économique mondial. Elles représentent environ 90 % de toutes les entreprises et plus de 50 % des emplois sur le plan international. Toutefois, un accès insuffisant aux financements constitue l'un des obstacles les plus sérieux à leur croissance.

La Banque européenne d'investissement (BEI) renforce son soutien au secteur privé afin d'aider à amortir les conséquences de la pandémie due au coronavirus (COVID-19). L'Initiative pour l'accès des PME aux financements est axée sur les pays voisins de l'UE et l'Afrique subsaharienne. Elle s'inscrit dans une série plus large de mesures prises par la BEI pour soutenir les petites et moyennes entreprises, particulièrement vulnérables aux chocs économiques.

EN QUOI CONSISTE L'INITIATIVE POUR L'ACCÈS DES PME AUX FINANCEMENTS ?

Dans le cadre du Plan européen d'investissement extérieur, la BEI et l'Union européenne unissent leurs forces pour lancer l'Initiative pour l'accès des PME aux financements.

Soutenue par le Fonds européen pour le développement durable, cette initiative est conçue pour améliorer l'accès aux financements pour les PME et les catégories d'entreprises mal desservies, comme les jeunes pousses ou les entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.

COMMENT FONCTIONNE L'INITIATIVE POUR L'ACCÈS DES PME AUX FINANCEMENTS ?

Soutenue par le Fonds européen pour le développement durable, l'Initiative pour l'accès des PME aux financements est un programme conjoint de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement. Cette initiative propose des financements de moyen à long terme et un instrument de partage des risques. Elle facilite l'accès aux financements pour les PME et des catégories mal desservies, telles que les jeunes pousses ou les entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, dans les pays voisins de l'UE et en Afrique subsaharienne.

L'initiative a pour but de soutenir des centaines de PME et de préserver des milliers d'emplois.

PRÊTS DE PREMIER RANG

- Financements à long terme, d'une durée de 5 à 7 ans, selon la capacité des intermédiaires financiers à assurer le service de la dette
- Disponibles en euro, en dollar des États-Unis ou, dans certains cas, en monnaie locale
- La tarification reflète les risques liés à l'opération envisagée ainsi que les conditions du marché local
- Les taux d'intérêt, le cas échéant, peuvent être fixés sur une base variable ou fixe

GARANTIES

- Garanties sur portefeuille partielles standard : couverture jusqu'à 50 % des premières pertes sur chaque instrument de dette sous-jacent bénéficiant à des PME, sur une base individuelle
- Garanties sur portefeuille partielles renforcées : couverture jusqu'à 80 % des premières pertes sur les prêts octroyés à des jeunes pousses, à des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, à des PME établies dans certaines zones géographiques ou touchées par la pandémie de COVID-19

Le taux plafond est fixé à 20 % sur la base d'une couverture des premières pertes sur l'intégralité du portefeuille de prêts nouvellement consentis aux PME.

Les garanties appuient les prêts aux PME, notamment les prêts renouvelables, mais aussi d'autres financements par l'emprunt, destinés à supporter les coûts de création ou de développement d'une entreprise (investissements et fonds de roulement).



Les intermédiaires financiers sont en mesure d'octroyer des financements à des conditions avantageuses, d'assumer plus de risques et d'accroître leurs activités de prêt.

QUELS SONT LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ADMISSIBLES ?

Les banques commerciales, les banques nationales de promotion économique, les institutions de garantie et toute institution publique ou privée qui fournit des prêts et (ou) d'autres instruments de dette aux PME ou à des catégories mal desservies, telles que les jeunes pousses ou les entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.

COMMENT LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

La BEI sélectionne les intermédiaires financiers en fonction d'une série de critères, notamment selon la situation financière, la capacité financière, les capacités opérationnelles et les résultats attendus en matière d'impact (par exemple, les volumes de financement et la portée géographique).



Les bénéficiaires finals profitent de meilleures modalités et conditions en raison d'exigences moindres en matière de sûreté et (ou) de coûts de financement réduits.

QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES FINALS ADMISSIBLES ?

- PME de moins de 250 salariés à temps plein
- PME touchées par la pandémie de COVID-19
- Jeunes pousses : PME de moins de 50 salariés à temps plein ; en activité depuis moins de 36 mois
- PME dont au moins 50 % du capital est détenu par des femmes, ou par des jeunes âgés de moins de 35 ans
- Entrepreneuses individuelles
- Entrepreneurs individuels âgés de moins de 35 ans
- D'autres critères de la BEI peuvent également s'appliquer

QUELS SONT LES PAYS ADMISSIBLES ?

L'Initiative pour l'accès des PME aux financements s'adresse aux entreprises établies et en activité dans les pays voisins de l'Est et du Sud de l'UE :

- Algérie
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Biélorussie
- Égypte
- Géorgie
- Israël
- Jordanie
- Libye*
- Liban
- Moldavie
- Maroc
- Palestine**
- Syrie*
- Tunisie
- Ukraine

Certains pays d'Afrique subsaharienne sont également admissibles.

* Les négociations entre la BEI et la Libye en vue d'un accord sont suspendues. À la suite des sanctions prises par l'UE en novembre 2011, la BEI a suspendu toute activité en Syrie.

** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

Pour de plus amples informations sur l'Initiative pour l'accès des PME aux financements, ses instruments et critères d'admissibilité, veuillez consulter **notre site web**.

Vous souhaitez devenir un intermédiaire dans le cadre de l'Initiative pour l'accès des PME aux financements ? Pour obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :

smeaccess2finance@eib.org



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE